



LA RÉALISATION DE FICTION
LES CHOIX ARTISTIQUES
ET LES SOLUTIONS TECHNIQUES

FORMATIONS 2026

CENTRE EUROPÉEN DE FORMATION À LA PRODUCTION DE FILMS

CENTRE EUROPÉEN DE FORMATION À LA PRODUCTION DE FILMS

ACCUEIL PUBLIC/RENSEIGNEMENTS

19 et 19 bis, rue de la Justice - 75020 PARIS
Tél. : 01 40 30 22 35

ADRESSE POSTALE

19 et 19 bis, rue de la Justice - 75020 PARIS
Tél. : 01 40 32 41 40

www.cefpf.com - info@cefpf.com



ACTION DE FORMATION 2026

Le CEFPPF en quelques mots	PAGES 4-5
Nos engagements	PAGES 6-11
Conditions de recevabilité	PAGES 12
Comment financer la formation	PAGES 12-13
Présentation du métier	PAGES 14
Public concerné et objectifs	PAGE 15-16
Modalités de mise en œuvre	PAGES 17-18
Programme détaillé	PAGES 19-20
Conditions générales de vente	PAGES 21

LE CEFPF, 33 ANS DE FORMATION AUX MÉTIERS DU CINÉMA, DE L'AUDIOVISUEL ET DES MÉDIAS NUMÉRIQUES

Créé en décembre 1992 à l'initiative de plusieurs personnalités de l'AFPF (Association Française des Producteurs de Films), pour répondre aux besoins des professionnels du secteur, le CEFPF a été le premier centre associatif de formation à la production d'œuvres cinématographiques et audiovisuelles.

Depuis 33 ans, nous avons formé plus de 12.000 professionnels du film et des industries créatives et culturelles : intermittents du spectacle, salariés des sociétés de production et de diffusion, auteurs, entrepreneurs, indépendants, salariés en reconversion, étudiants, apprentis...

Le succès de notre mission s'appuie sur des engagements forts qui guident nos actions au quotidien : un cadre pédagogique exigeant, une démarche qualité reconnue et une charte de responsabilité environnementale et sociétale.

La démarche du CEFPF :
un projet pédagogique
à caractère **professionnel**
et une exigence de **qualité**.

Osez, créez, partagez !

Le CEFPF accompagne chaque année 400 professionnels et futurs professionnels.

Sa pédagogie se fonde sur la proximité : dans un environnement enrichissant et propice aux rencontres, nous valorisons les expertises, la diversité, les profils atypiques et promouvons une culture de co-crédation et de partage.

Notre accompagnement individuel soutient cet écosystème professionnalisant et aide chacun à bâtir un parcours adapté et réaliste, s'insérer, évoluer dans le secteur et y développer son projet personnalisé.



6 RAISONS DE CHOISIR LE CEFPF

1 L'indépendance, pas le profit

Le CEFPF est une association à but non lucratif (loi 1901). Contrairement à d'autres organismes de formation ou écoles de cinéma, gérés et financés par des fonds de pension et des groupes d'intérêt, nous avons conservé ce statut indépendant, pour garantir notre autonomie pédagogique. Nous pouvons ainsi privilégier la qualité de l'enseignement et la réussite de nos apprenants sur tout autre objectif.

2 Une pédagogie réputée pour sa qualité

Reconnu dans le secteur pour le sérieux et l'excellence de son enseignement, le CEFPF délivre des formations professionnalisantes alternant théorie - pratique et accompagnement personnalisé. Nous faisons le choix de cycles courts et de groupes d'effectifs très réduits, pour s'adapter à tous les niveaux. Nos programmes, qui font référence, sont ancrés dans la réalité du marché, constamment actualisés et dispensés par un important réseau d'intervenants professionnels, renommés pour leur expertise.

3 L'accompagnement personnalisé

Notre pédagogie est fondée sur un suivi 100% individualisé visant la réussite de votre projet professionnel. Vous bénéficiez du soutien continu d'un formateur référent, de conseillers pédagogiques et, si souhaité, d'un référent handicap. Pour vous accompagner, nous organisons des workshops et des ateliers CV, des mises en situation, des master classes, des rencontres avec des recruteurs, mentors et décideurs (job et pitch-dating), des tests avec débriefing, des entretiens d'orientation et des séances de coaching personnalisé.

4 L'intégration à un réseau actif

Le CEFPF compte plus de 450 intervenants professionnels en activité, 12.000 anciens exerçant dans le secteur, et entretient depuis 33 ans de solides liens de confiance avec les entreprises, syndicats et associations professionnelles du secteur. Ce réseau étendu de contacts est une force pour vous ouvrir de réelles opportunités d'insertion et de développement professionnel.

5 Des formations reconnues et diplômantes

Le CEFPF est depuis 2020 certifié Qualiopi pour les actions de formation, la VAE et l'apprentissage. Le titre "Assistant de Réalisation" est reconnu par l'Etat au niveau 5 (inscrit au RNCP) et éligible au CPF. Nos formations sont soutenues par de nombreux partenariats et financées à 100% par l'AFDAS (Fonds d'Assurance Formation des Activités du Spectacle, pour les intermittents)

6 Une insertion et une évolution durables dans le secteur

Nous accompagnons chaque année 400 professionnels et futurs professionnels pour bâtir un projet réaliste : intégrer un métier dans le secteur et y développer leur parcours. L'accompagnement individuel aide chacun à aiguiser et structurer sa créativité, sa mobilité intellectuelle, son sens des opportunités et son réseau et permet d'excellents taux d'insertion et d'adéquation des parcours aux objectifs visés.

NOS ENGAGEMENTS PÉDAGOGIQUES

Notre objectif prioritaire est la réussite de **votre projet professionnel** : évolution de carrière, intégration ou reconversion dans le métier. La base de notre démarche pédagogique est un **suivi 100% individualisé**, qui vous permet de tirer pleinement parti des **programmes professionnalisants** au contact d'**intervenants experts**.

Vous garantir un accompagnement personnalisé

Dès votre premier entretien : un conseiller pédagogique vous aide à vous positionner et établir une stratégie pour le réaliser. Il peut aussi vous conseiller pour constituer votre dossier.

Tout au long du cursus, vous bénéficiez du soutien continu d'un formateur référent et, si souhaité, d'un référent handicap, que vous pouvez consulter individuellement ou avec d'autres stagiaires : ils sont garants du bon déroulement de votre formation, avec l'appui du responsable et de l'équipe pédagogique.

Selon les formations, ils organisent pour préparer votre intégration professionnelle :

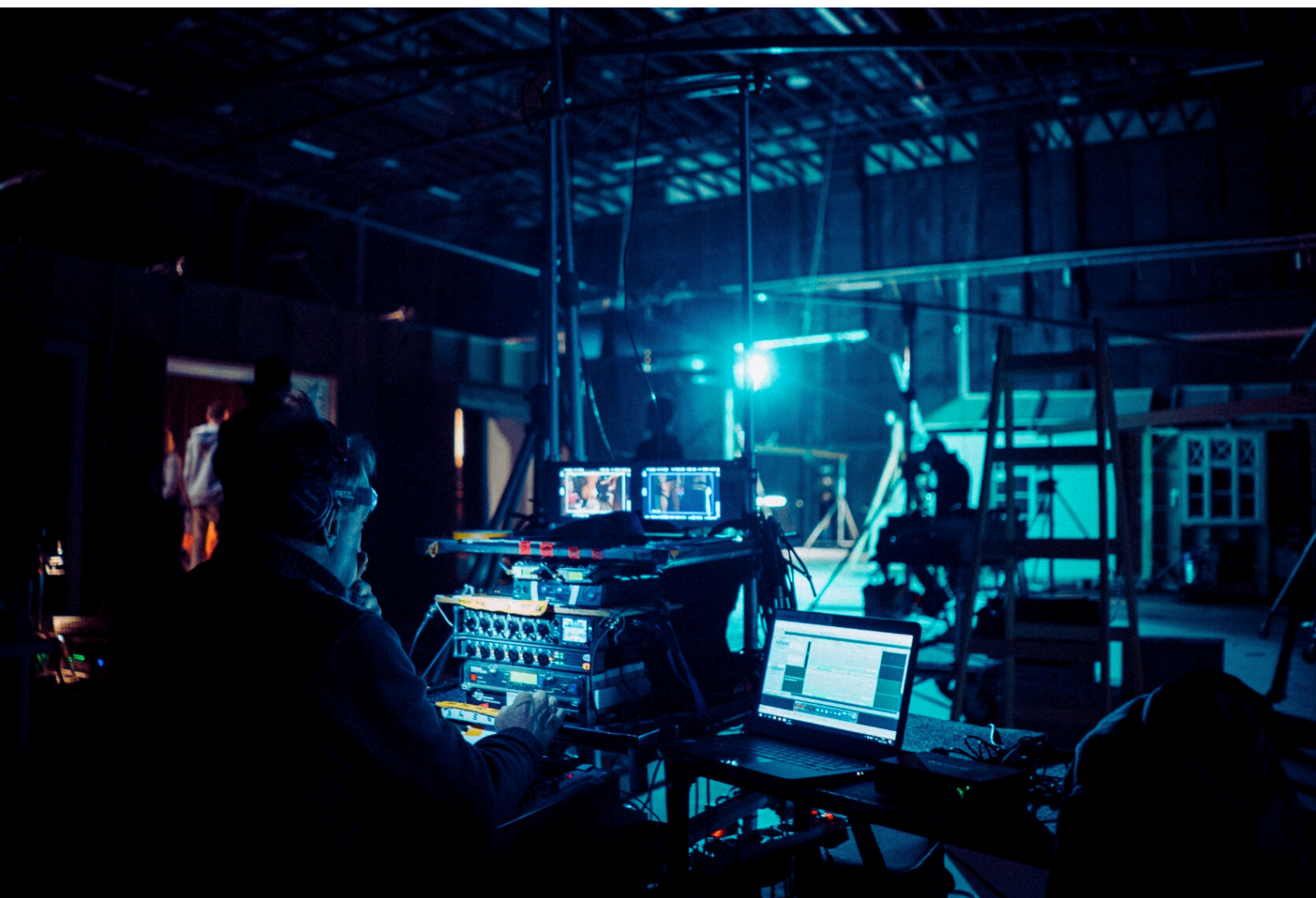
- des modules de préparation à la communication : cohésion de groupe, affirmation de soi, prise de parole en public, expression orale...
- des mises en situation et cas pratiques ;
- des entretiens individuels et tests avec débriefing pour évaluer vos acquis et préciser vos objectifs ;
- des modules, ateliers et workshops d'insertion professionnelle et des séances de coaching individuel et collectif, axés sur la recherche de stage, la rédaction de CV, d'une candidature ciblée, la préparation d'un entretien, le pitch, etc. ;
- des master classes, des rencontres avec des recruteurs, mentors et décideurs (job et pitch dating) et des soirées réseau
- des examens devant des jurys paritaires de professionnels du cinéma et de l'audiovisuel
- un coaching personnel sur mesure (prestation à la demande) peut aussi vous permettre de capitaliser sur vos atouts, votre réseau, vos compétences transférables et mieux appréhender les jalons et changements à franchir à moyen – long terme dans votre projet.

A l'issue de la formation, le CEFPP continue, si vous le souhaitez, à analyser et accompagner le déroulement de votre parcours, pour vous aider à surmonter des questionnements ou obstacles ponctuels, à ajuster votre démarche et à atteindre vos objectifs.



Vous proposer des programmes de référence

- Nos formations sont professionnalisantes et leurs contenus sont ancrés dans la réalité du marché et de ses mutations. Ils sont conçus et actualisés avec des partenaires de l'industrie pour garantir en permanence leur adéquation aux besoins de la profession.
- Les sessions sont organisées en cycles courts, alternant théorie – pratique et ponctués d'applications, mises en situation, interventions d'experts et simulations professionnelles.
- Les cours sont délivrés en groupes d'effectifs très réduits pour favoriser les interactions et s'adapter au niveau de chacun.



Vous former avec des professionnels en activité

- Les cours sont dispensés par un important réseau d'intervenants professionnels, actifs et reconnus dans le secteur cinématographique et audiovisuel :
- membres et responsables d'institutions publiques ou privées (CNC, CSA, Cinéma des régions, CCHSCT...), de syndicats professionnels, de chaînes de TV et d'organismes de diffusion ;
- responsables et représentants de sociétés de gestion collective (SACD, SACEM, PROCIREP...)
- producteurs et distributeurs
- auteurs, réalisateurs, scénaristes et script doctors, agents artistiques, cadres techniques de production et de réalisation...
- experts des questions administratives, juridiques, financières, fiscales et sociales de l'entreprise de production : avocats, experts-comptables, assureurs, conseillers d'entreprise...

NOS ENGAGEMENTS QUALITÉ

Fondé par un syndicat de producteurs, le CEFPPF est reconnu dans le paysage audiovisuel depuis plus de 30 ans comme un acteur majeur de la formation aux métiers du cinéma et de l'audiovisuel, et réputé l'un des centres les plus attentifs à la qualité de ses formations. Cette reconnaissance nous engage à une démarche exigeante et structurée au service de nos apprenants.



La certification qualité a été délivrée au titre des catégories d'actions suivantes :

- ACTIONS DE FORMATION
- ACTIONS PERMETTANT DE FAIRE VALIDER LES ACQUIS DE L'EXPERIENCE
- ACTIONS DE FORMATION PAR APPRENTISSAGE

La certification Qualiopi : gage de qualité

Le CEFPPF est membre des Acteurs de la Compétence, marque d'engagement dans une démarche d'amélioration continue et d'adaptation aux besoins du secteur, et qualifié par l'Office Professionnel de Qualification (OPQF), qui garantit la rigueur et le professionnalisme de nos formations.

Depuis 2020, il a obtenu la certification Qualiopi pour trois types d'actions : les actions de formation, la VAE (validation des acquis de l'expérience) et l'apprentissage.

Cette certification atteste du respect des critères du Référentiel National Qualité (loi du 5 Septembre 2018), qui repose sur 7 engagements fondamentaux :

1. Une communication transparente sur les formations et débouchés.
2. Des formations adaptées aux besoins des apprenants et du marché.
3. Un accompagnement individualisé tout au long du parcours.
4. Un cadre d'apprentissage optimisé, avec des ressources adaptées.
5. Une montée en compétences continue des formateurs et équipes pédagogiques.
6. Une veille active sur l'évolution des métiers et des technologies.
7. Une évaluation et amélioration continue, intégrant les retours des apprenants et des acteurs du secteur.

Des formations dispensées par des professionnels, pour des professionnels

Le CEFPPF fait exclusivement appel à des professionnels pour dispenser les formations.

Le recours à un grand nombre de ces experts reconnus – producteurs, représentants d'institutions publiques ou de sociétés de gestion collective, avocats, responsables d'organismes de diffusion... – permet de garantir :

- Des connaissances constamment actualisées, adaptés aux réalités du marché.
- Une expertise sectorielle forte, avec des intervenants spécialisés.
- Une approche diversifiée, qui permet une transmission large et pointue des savoirs et savoir-faire.

Une pédagogie professionnalisante et structurée

Le nombre et la diversité des intervenants au CEFPPF rendent indispensable une organisation pédagogique rigoureuse, garantissant la cohérence et la qualité des enseignements :

- Une sélection et une orientation préalable approfondies des candidats, assurant des formations en phase aux objectifs individuels.
- Une coordination pédagogique structurée, encadrée par un responsable pédagogique et un formateur référent associé à chaque formation.
- La contribution d'experts chargés du conseil et de l'ingénierie pédagogique.
- Un suivi et un accompagnement post-formation des apprenants, favorisant l'insertion et l'évolution professionnelle.

Le suivi et l'évaluation des acquis

Toutes nos formations comprennent une évaluation des acquis en fin de parcours, sous forme de tests ou d'examens avec un jury de professionnels. Cette évaluation permet à chaque participant de :

- Valoriser ses acquis et compétences pour consolider son CV et renforcer son employabilité.
- Identifier ses axes de progression pour affiner son parcours.

Elles sont doublées d'un suivi renforcé de la qualité pédagogique :

- Bilans hebdomadaires pour ajuster la formation en temps réel.
- Évaluation finale « à chaud », pour garantir un progrès continu des pratiques.



NOTRE ENGAGEMENT ENVIRONNEMENTAL ET SOCIÉTAL

Notre responsabilité éducative vis-à-vis des valeurs de durabilité, d'inclusion et d'égalité est double : d'une part, former à leur mise en œuvre concrète dans les pratiques métier du secteur ; d'autre part, les transmettre à des professionnels, eux-mêmes vecteurs de culture et d'influence.

C'est pourquoi nous avons adopté une charte d'engagement sociétal et nous collaborons avec des partenaires qui guident nos actions pour un environnement pédagogique et professionnel responsable et équitable, où chacun peut développer son potentiel.

Handicap : nous sommes tous concernés !

Nous sommes tous concernés par le handicap, et l'accessibilité profite à tous. En tant qu'[#activateurdeprogrès](#), nous mettons en place des mesures concrètes pour lever les barrières d'accès à nos formations, adapter nos infrastructures et perfectionner nos méthodes pédagogiques pour répondre aux besoins spécifiques de chacun.

L'accompagnement individualisé, pilier historique du CEFPPF, est au cœur de cette démarche pour garantir un apprentissage équitable, quelle que soit votre situation ou votre handicap.



Égalité, mixité et diversité de genre

Experts depuis plus de 30 ans des industries culturelles, nous connaissons le rôle clé des médias dans la construction des représentations sociales et des stéréotypes. Engagés aux côtés du [Collectif 50/50](#), nous œuvrons activement à promouvoir la mixité, la diversité et de l'égalité des genres dans l'audiovisuel et le cinéma.

- Nous assurons des opportunités égales, l'équilibre et la parité dans les jurys, postes à responsabilité, etc.
- Nous sensibilisons à une culture d'inclusion et de respect mutuel.
- Enfin, nous luttons contre toutes les formes de discrimination et de violences genrées et mettons à disposition une référente harcèlement.

Le Collectif 50/50



Diversité socio-culturelle et égalité des chances

Signataire de la Charte de la Diversité, le CEFPF promeut un environnement où chacun peut exprimer sa singularité et enrichir le collectif par la diversité des parcours.

- Nous proposons des contenus pédagogiques inclusifs et variés, valorisant la richesse culturelle et sociale.
- Nous œuvrons pour un accès élargi à la formation et à l'emploi, en mettant l'accent sur l'élimination des discriminations et préjugés.

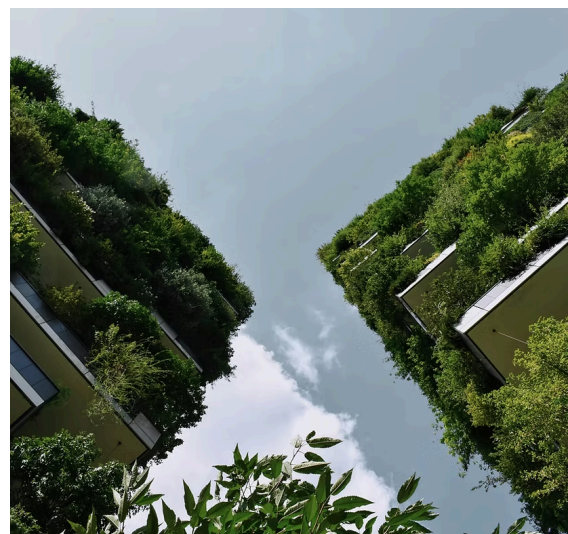


Éco-responsabilité et transition écologique

Depuis 2010, le CEFPF soutient la démarche EcoProd, qui vise à réduire l'empreinte environnementale de l'audiovisuel.

L'enjeu est de taille : le secteur audiovisuel en France émet annuellement environ 1,7 M de tonnes de CO₂, soit 2,9 % de la consommation électrique nationale et 0,9 % de l'empreinte carbone totale. Une part significative est liée aux tournages. Educateurs, notre rôle est clé pour accompagner l'industrie vers des pratiques écoresponsables par :

- 🌍 L'intégration des enjeux environnementaux dans nos contenus de formation.
- 🌍 Des actions concrètes pour limiter notre empreinte écologique et encourager des pratiques durables.
- 🌍 La sensibilisation des apprenants et partenaires à une gestion responsable des ressources et des productions audiovisuelles.



ecoproD

Le CEFPF est une organisation associative, fondée par un réseau de producteurs : la force du collectif fait partie de notre ADN. Nous savons que la réussite de ces engagements repose sur l'implication de chacun : apprenants, formateurs, partenaires et acteurs du secteur. Rejoignez-nous pour contribuer et en partager les valeurs, les idées et les ressources !

CONDITIONS DE RECEVABILITÉ DE L'INSCRIPTION A LA FORMATION

- 1 **Analyse du projet professionnel du candidat** : possibilité d'un entretien en présentiel, téléphonique ou en visio.
- 2 **Étude de recevabilité de la candidature** (CV et lettre de motivation, questionnaire) : le responsable pédagogique analyse la corrélation entre le projet professionnel du candidat et le parcours pédagogique de la formation.
Le candidat pourra alors être redirigé vers une autre formation en fonction de ses capacités.
- 3 **Réponse du service administratif sur l'acceptabilité du dossier du candidat** : envoi d'un mail
- 4 **Accompagnement du candidat pour les démarches administratives auprès de l'organisme financeur**
- 5 **Réponse envoyée par le financeur**
- 6 **Envoi de la convocation au candidat** : 10 jours avant le début du stage

Délais d'accès du traitement du dossier :

Selon l'organisme financeur (AFDAS, France Travail, Entreprise, CPF) il est conseillé de s'inscrire minimum 4 semaines avant le début de la formation.

En ce qui concerne Transition Pro et Financement Région (Province), il est conseillé de se rapprocher du CEFPPF, au moins un mois avant le début de la formation choisie.

COMMENT FINANCER MA FORMATION?

Les financements de la formation professionnelle.

Plusieurs possibilités existent selon votre région, votre statut ou encore selon la façon dont vous envisagez votre parcours professionnel.

• En tant que demandeur.euse d'emploi

Le CPF (Compte Personnel de Formation) : De façon générale, si vous êtes à temps plein ou à mi-temps, votre compte est alimenté à hauteur de 500 € par an jusqu'à atteindre le plafond maximum de 5 000 € (ces montants s'élèvent respectivement à 800 € et 8 000 € pour les salarié.e.s peu ou pas qualifié.e.s).

Plus d'informations : <https://www.moncompte-cpf.com/>

L'AIF (Aide Individuelle à la Formation) : vous devez demander au conseiller formation du CEFPPF de vous éditer un devis et de le transmettre à France Travail via votre espace dans la plateforme KAIROS.

• En tant que professionnel.le du secteur audiovisuel

L'Afdas est votre opérateur de compétences (OPCO), organisme paritaire agréé par l'Etat pour collecter les contributions formation des employeurs de la culture, de la communication et des médias. Ces contributions sont utilisées pour financer des actions de formation et de professionnalisation.

Pour plus d'informations : <https://www.afdas.com/>

Le PURE (prévention usure reconversion) est destiné aux salariés exposés à des facteurs de risques donnant lieu à abondement du C2P (Compte Professionnel de Prévention) par l'employeur = travail de nuit, répétitif, rotation d'équipe, milieu hyperbare, températures extrêmes, bruit.

Pour plus d'informations : <https://www.transitionspro.fr/nos-dispositifs/prevention-usure-reconversion/>

Le PTP (Projet de Transition Professionnel) permet de financer une formation certifiante, avec maintien de tout ou partie de sa rémunération, dans un objectif de changement de métier ou de profession. Il s'adresse à tous les salariés du secteur privé (CDI, CDD, CDI Intérimaires, Intermittents) sous conditions d'ancienneté et d'activité, qui diffèrent selon le contrat.

Plus d'informations : <https://www.afdas.com/particulier/connaitre-les-dispositifs-et-les-modalites-dacces-a-la-formation/les-autres-dispositifs-pour-elargir-vos-champs-de-competences.html>

Vous êtes intermittent.e du spectacle :

Selon votre catégorie (techniciens du cinéma, réalisateurs...) vous devez justifier d'un nombre de jours de travail/ cachets.

Pour plus d'informations : <https://www.afdas.com/particulier/connaitre-les-dispositifs-et-les-modalites-dacces-a-la-formation/intermittents-du-spectacle-et-de-laudiovisuel.html>

Vous êtes salarié.e permanent.e, renseignez vous auprès de votre employeur

Pour plus d'informations : <https://www.afdas.com/entreprise/financer-vos-actions-de-formation.html>

Vous êtes auteur.ice ou artiste relevant des Agessa

Vous bénéficiez d'un accès à la formation dans le cadre du plan de développement des compétences des artistes-auteur.ices, dès lors que vous justifiez de :

6 990 € de recettes ou de montant brut de droits d'auteur sur les 3 dernières années

10 485€ de recettes ou montant brut de droits d'auteur sur les 5 dernières années

Ces conditions vous permettent de bénéficier d'un budget annuel de 5 600€ hors taxes pour financer une ou plusieurs actions de formation (selon les critères de prise en charge Afdas en vigueur).

Pour plus d'informations : <https://www.afdas.com/particulier/connaitre-les-dispositifs-et-les-modalites-dacces-a-la-formation/artistes-auteurs.html>

Vous êtes chef.fe d'entreprise non salarié.e

Si vous cotisez au RSI (Régime Social des Indépendants), votre formation peut être prise en charge par l'Agefice. Vous devez déposer une demande avant le début de la formation, puis avancer financièrement le montant de la formation que l'Agefice vous remboursera par la suite, sur présentation des documents justificatifs (facture acquittée, attestation de participation...).

Si vous cotisez au RSI (Régime Social des Indépendants), votre formation peut être prise en charge par l'Agefice. Vous devez déposer une demande avant le début de la formation, puis avancer financièrement le montant de la formation que l'Agefice vous remboursera par la suite, sur présentation des documents justificatifs (facture acquittée, attestation de participation...).

Si vous êtes inscrit à la Chambre des Métiers et de l'Artisanat, vous bénéficiez d'une prise en charge par le FAFCEA à hauteur de 4800€ /an.

Si vous êtes inscrit à la Chambre des Commerces et de l'Industrie, et dans les secteurs de la culture, des médias, des arts, du spectacle, des loisirs, de la communication, etc. vous bénéficiez d'une prise en charge par l'AFDAS.

Si vous êtes en profession libérale, vous bénéficiez d'une prise en charge par le FIF-PL.

Vous êtes salarié.e au sein d'une association loi 1901

Que vous soyez employeur ou salarié, les structures de statut associatif peuvent cotiser à l'Afdas

Pour plus d'informations : <https://www.afdas.com/entreprise/financer-vos-actions-de-formation.html>

Vous êtes indépendant.e et/ou profession libérale

Vous devez déposer une demande auprès du FIF-PL avant le début de la formation, puis avancer financièrement le montant de la formation que le FIF-PL vous remboursera par la suite, sur présentation des documents justificatifs (facture acquittée, attestation de participation...).

Audiens - L'Aide à la formation professionnelle

Après une étude personnalisée de votre situation, qui permettra d'examiner vos ressources, vos charges, le caractère destabilisant de la dépense, et dans le cas d'une réponse négative des organismes de financement sollicités (OPCO, Pôle Emploi, Conseil régional...), une aide pourra éventuellement vous être accordée par Audiens. Elle porte sur le coût pédagogique de la formation suivie.

Le financement personnel de votre formation

Vous souhaitez financer seul.e votre parcours de formation? Demandez un devis au conseiller formation du CEFPP.

Différentes modalités de paiement peuvent vous être proposées de sorte à ce que vous puissiez suivre votre formation dans de bonnes conditions.

En tant qu'Association Loi 1901, le CEFPP ne prend aucun frais pour les paiements en plusieurs mensualités et rembourse au prorata la formation si abandon (après réception d'un mail explicatif).

PRESENTATION DU METIER

■ Contexte

En France, le réalisateur est présent à chaque étape du film. Généralement à l'initiative du projet, il intervient lors de l'adaptation du scénario (quand il n'en est pas l'auteur), lors de la préparation du tournage avec ses principaux chefs de poste, lors du tournage qu'il dirige et enfin lors de la postproduction pour orienter les choix de montage (image et son), du mixage et de l'étalonnage.

■ Ses activités

La phase de préparation consiste à finaliser ou adapter le scénario ou le conducteur d'émission.

La phase de tournage consiste à déterminer et choisir la mise en scène, diriger les acteurs et les activités de l'équipe artistique et technique

La phase de postproduction consiste à diriger le montage et le mixage du film et/ou du programme audiovisuel

■ Évolution du métier

De nouveaux secteurs s'ouvrent aux réalisateur·rice·s, en particulier celui d'Internet et des réseaux de téléphonie mobile. Certain·e·s réalisateur·rice s'expérimentent déjà la mise en ligne de programmes courts sur ces canaux (courts-métrages, sketches, épisodes de séries télévisées, etc.) pour s'offrir de nouvelles opportunités. Les évolutions technologiques et la baisse du prix du matériel sont des facteurs du développement de ces programmes courts.

PUBLIC CONCERNÉ ET OBJECTIFS

PUBLIC CONCERNÉ

Profil professionnel des stagiaires

Public mixte : intermittents techniciens, artistes interprètes, auteurs de l'écrit.

Pré-requis, expérience professionnelle

- Avoir une expérience de tournage en tant que réalisateur (court-métrage, film institutionnel, documentaire...) ou en tant que collaborateur direct du réalisateur (assistant réalisateur, scripte, chef opérateur, ingénieur du son, directeur de production ...).

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES DÉTAILLÉS

Enjeux

Développer les compétences artistiques, techniques et organisationnelles nécessaires à la réalisation d'un film.

Objectifs détaillés

- Préparer efficacement un tournage de fiction.
- Définir les besoins artistiques et techniques d'un film.
- Manager les principaux chefs de poste artistiques et techniques.
- Communiquer avec un chef opérateur pour la composition du cadre et la création de la lumière.
- Comprendre et intégrer l'écriture sonore dans la conception artistique d'un film.
- Diriger des acteurs dans une logique de mise en scène.
- Participer activement à un tournage professionnel via la rotation des postes.

Méthode pédagogique

Afin de permettre aux stagiaires d'élargir leur champ de compétences techniques, nous avons choisi d'insister sur la préparation d'un film (découpage technique, préparation avec les principaux collaborateurs artistiques) et sur la coordination nécessaire des différentes branches techniques lors du déroulement d'une journée de tournage.

A partir d'une même séquence proposée par le coordinateur pédagogique, les stagiaires abordent les 2 étapes de la réalisation, en l'adaptant selon leur point de vue de mise en scène.

Bien qu'il soit difficile de dissocier les deux facettes du métier (mise en scène et direction d'acteurs) nous avons pris le parti, du fait de la durée de la formation, de nous focaliser sur l'approche technique du réalisateur en long métrage, en série ou en fiction unitaire.

Modalités

100% en mode présentiel

A la fin de la formation, le stagiaire sera capable de :

En préparation

- Réaliser le découpage technique d'un scénario avec son chef opérateur en tenant compte du langage cinématographique.
- Préparer efficacement son tournage avec l'équipe mise en scène : anticipation des besoins avec son assistant réalisateur (optimisation du plan de travail) et des raccords avec la scripte.

Sur le tournage

- Diriger efficacement son chef opérateur, son ingénieur du son et anticiper les incidences techniques (cadre, son, lumière) sur la mise en scène (optimisation de l'espace) et la direction d'acteurs.
- Faire face aux crises et aux dépassements (problème technique, gestion de conflit, gestion du temps...) avec son assistant réalisateur.

MODALITÉS DE MISE EN ŒUVRE

Durée totale :	188 heures, soit 25 jours ou encore 5 semaines
Durée hebdomadaire :	9h30-13h30 - 14h30-18h30
Lieu de formation :	CEFPF - 19, rue de la Justice - 75020 Paris
Contact :	Tél : 01 40 30 22 35
Date des sessions :	Du 7 septembre au 9 octobre 2026
Prix :	6 500 euros HT

FORMATEURS

Responsable pédagogique :	Michaël LEBLANC, responsable pédagogique au CEFPF
Formateur référent	Frédéric SERVE, chef opérateur (AFC)
Intervenants :	Experts qualifiés et professionnels reconnus dans le secteur de l'audiovisuel et du cinéma

MOYENS PÉDAGOGIQUES ET TECHNIQUES

Moyens techniques (supports, ressources pédagogiques...) :

- Dossier documentation propre à chaque intervenant
- Lexique de la grammaire cinématographique
- Banque de données de films (français et étranger).
- A l'issue de leur intervention, chaque intervenant poste sur la plateforme pédagogique des éléments d'information supplémentaires (liens vers des sites, liste de matériel, fiches mémos...) permettant aux apprenants de s'y référer pendant et à l'issue de la formation.
- 1 ordinateur Mac OS/personne
- Matériel technique (caméra, lumière et son) loué chez des prestataires professionnels.
- Station de montage équipée du logiciel Final Cut Pro, Avid ou Premiere (selon le formateur)

Moyens techniques à la disposition des stagiaires :

Évaluation pédagogique en fin de parcours :

A chaque fin de semaine :

Les stagiaires effectuent un bilan sur le contenu pédagogique de la formation au moyen de questionnaires d'évaluation analysés par la coordinatrice et le directeur pédagogique.

En fin de formation :

Les stagiaires évaluent la méthode pédagogique pratiquée pendant la formation.

PROGRAMME DÉTAILLÉ

■ ORGANISATION GENERALE

La formation est organisée en 2 parties : Préparation et tournage.

■ EN PREPARATION (semaines 1 et 2) :

- Le découpage technique (valeur de plans, continuité, raccords) et l'adaptation en image des intentions de mise en scène (point de vue, lumière et couleur...).
- L'analyse des besoins en matériel caméra, lumière et son en fonction des choix artistiques.
- Le dépouillement pour évaluer les éléments nécessaires pour le tournage et le montage.
- L'organisation de tournage.
- L'initiation à la direction d'acteurs

■ EN TOURNAGE (semaines 3 et 4):

- La direction des comédiens et des techniciens.
- La gestion des contraintes techniques en fonction des choix artistiques.
- La gestion du temps de tournage.

■ PREMIERE PARTIE :

PHASE DE PREPARATION (80 HEURES)

■ SEMAINE 1

PRÉPARATION : MISE EN SCÈNE & DÉCOUPAGE TECHNIQUE

■ 1^{re} journée :

Analyse du scénario & intentions de mise en scène

Objectifs :

Analyser un scénario du point de vue du réalisateur

Définir une intention artistique claire es formateurs.

Contenu :

Lecture analytique du scénario
Thématiques, enjeux, point de vue
Rôle du réalisateur dans la narration
Définition de l'univers artistique

■ 2^e journée :

Dramaturgie, rythme et continuité

Comprendre la construction dramatique d'une scène
Appréhender le rythme et la continuité narrative

Contenu :

Structure dramatique
Tension, enjeux, progression
Continuité spatiale et temporelle
Raccords narratifs

■ 3^e journée :

Découpage technique (plans & axes)

Objectifs :

Traduire une intention en découpage technique
Choisir des plans cohérents avec la narration

Contenu :

Types de plans et valeurs de cadre
Axes caméra et règle des 180°
Choix narratifs du découpage
Lecture technique d'un découpage

■ 4^{re} journée :

Storyboard & mise en espace

Objectifs

Visualiser la mise en scène
Préparer la mise en place du tournage

Contenu :

Storyboard (dessiné ou schématique)
Plans au sol
Déplacements acteurs / caméra
Anticipation des contraintes de tournage

PRÉPARATION IMAGE : CADRE, FOCALES & LUMIÈRE

■ 5^{re} journée :

Composition du cadre

Objectifs

Composer une image signifiante
Comprendre la place du personnage dans le cadre

Contenu :

Composition, lignes de force
Placement des personnages
Point de vue et subjectivité
Analyse de scènes de films

■ SEMAINE 2

■ 1^e journée :

Focales & profondeur de champ

Objectifs :

Choisir une focale en fonction du récit
Comprendre l'impact narratif des focales

Contenu :

Grand angle / focale longue
Perspective et déformation
Profondeur de champ
Exercices pratiques caméra

■ 2^e journée :

Mouvement caméra & narration

Objectifs :

Intégrer le mouvement caméra à la mise en scène
Donner du sens au mouvement

Contenu :

Panoramique, travelling, caméra portée
Justification narrative du mouvement
Rythme et respiration
Études de cas

■ 3^e journée :

Lumière : écriture et intentions

Objectifs :

Comprendre le rôle narratif de la lumière
Construire une intention lumineuse

Contenu :

Direction et qualité de la lumière
Contrastes et ambiances
Température de couleur
Références esthétiques

■ 4^e journée :

Ateliers pratiques image

Objectifs :

Mettre en pratique les notions image
Dialoguer avec un chef opérateur

Contenu :

Tests caméra / focale / lumière
Mise en situation réalisateur / chef
opérateur
Analyse des images produites

■ 5^e journée :

Écriture sonore du film

Objectifs

Comprendre le rôle du son dans la narration
Penser le son dès la préparation

Contenu :

Dialogue, ambiance, silence
Son réaliste vs subjectif
Analyse sonore de scènes
Intention sonore

Exercice pratique :

Les stagiaires effectuent le dépouillement de leur séquence sous l'angle des prises de son à effectuer ; puis accompagnés par le formateur, ils choisissent les microphones à utiliser pour le tournage de leur séquence.

Préparation technique son

Objectifs

Anticiper les contraintes sonores
Communiquer avec l'ingénieur du son

Contenu :

Repérage sonore
Choix techniques de prise de son
Relation image / son
Préparation du tournage son

■ SEMAINES 4 ET 5

■ DEUXIEME PARTIE (80 HEURES):

TOURNAGE DES SEQUENCES

■ 1^e journée :

Présentation des projets & ajustements

Objectifs

Savoir présenter son projet
Ajuster son découpage

Contenu :

Présentation orale des intentions
Analyse collective des découpages
Retours pédagogiques
Ajustements techniques

■ De la 2^e à la 10^e journée

PREPARATION ET TOURNAGE DES SEQUENCES

Objectifs :

Mettre en application le travail de préparation artistique et technique
Diriger une équipe artistique et technique dans un contexte de tournage
Adapter la mise en scène aux contraintes de production
Développer une capacité d'analyse et de recul critique sur sa pratique

Contenu :

Brief artistique et technique de l'équipe
Mise en place des dispositifs image et son
Direction des comédiens sur le plateau
Tournage des scènes prévues
Gestion du temps, des imprévus et des ajustements artistiques
Analyse critique du travail réalisé

Préparation des séquences :

A partir du travail accompli avec les différents intervenants, cette demi-journée permet de répéter avec les comédiens choisis en début de formation. Il s'agit aussi d'effectuer une dernière validation du découpage technique.

Tous les stagiaires contribuent à la phase de préparation.

Tournage :

Chaque journée de formation est organisée autour d'un tournage encadré, permettant aux apprenants de mettre en pratique l'ensemble des compétences acquises durant la phase de préparation.

Les stagiaires sont encadrés par un chef opérateur et un ingénieur du son.

Un apprenant occupe le poste de réalisateur par journée de tournage tandis que les autres apprenants assurent une rotation des postes techniques et artistiques afin d'expérimenter l'ensemble des fonctions du plateau



C.G.V. CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

I . INSCRIPTION

Toute personne souhaitant suivre l'un des programmes du CEFPPF doit au préalable rencontrer l'un des responsables du service « sélection, orientation et suivi des stagiaires ». Celui-ci détermine si le candidat satisfait aux pré-requis du stage de manière à constituer son dossier.

Les stagiaires reconnaissent avoir pris connaissance, au cours de l'entretien d'orientation, de l'ensemble des informations relatives aux unités pédagogiques. Ils ont, au cours de cet entretien, déterminé leur choix concernant la formation qu'ils vont suivre.

Les candidats doivent respecter les critères de prise en charge et les délais de dépôt de dossier, prévus par leur fonds de formation.

Les inscriptions sont effectuées dans la limite des places disponibles et sous réserve de la confirmation de prise en charge par le fonds de formation. Chaque stagiaire reçoit une convocation la semaine précédant son entrée en formation.

II . ANNULATION, ABSENCE ET REPORT

Toute annulation doit être signalée au CEFPPF et au fonds de formation le plus tôt possible avant le stage, par téléphone et par confirmation écrite.

Toute absence injustifiée au cours de la formation est facturée directement au stagiaire selon le tarif en vigueur.

Tout report doit être signalé au CEFPPF et au fonds de formation une semaine au plus tard avant le début du stage. Dans ce cas, le stagiaire est inscrit prioritairement à la session suivante, sous réserve des places disponibles et de l'accord du fonds de formation.

III . RÈGLEMENT

Toute part de financement individuel doit être réglée par le stagiaire avant son entrée en stage.

IV . LOGICIELS INFORMATIQUES

Conformément à l'article 122-6 du Code de la Propriété Intellectuelle, le stagiaire est tenu de n'introduire aucun logiciel dans les ordinateurs du CEFPPF. De même, il est tenu de ne pas recopier de logiciels pour son usage personnel. Tout contrevenant s'expose à des poursuites.

V . GARANTIES

Le CEFPPF ne pourra être tenu responsable des modifications survenues à la suite d'événements indépendants de sa volonté, en particulier en cas d'annulation d'un stage par suite d'une insuffisance d'inscriptions.

L'ensemble des formateurs étant des professionnels, le CEFPPF se réserve le droit de changer de formateur ou de reporter l'intervention à une date ultérieure pendant la durée du stage, en cas d'indisponibilité de dernière minute de l'intervenant initialement prévu.

